

# Formation des Enseignant-es en danger !



**Crise de recrutement, déficit de formation et surcharge de travail pour les étudiant-es et les stagiaires, conditions de travail des formateur-rices dégradées...**

**Oui ! La précédente réforme de la formation des enseignant-es n'a pas atteint les objectifs annoncés et n'est pas à la hauteur des besoins. Elle ne répond pas à l'ambition d'une formation de qualité, levier indispensable pour la réussite de toutes et tous les élèves et la réduction des inégalités.**

Reprenant à son compte la plupart des constats, le gouvernement entend réformer la formation initiale au prix de fortes régressions. Les pistes retenues envisagent une mise en responsabilité plus précoce des étudiant-es qui pourraient être répétiteur-rices ou remplaçant-es, un resserrement autour des « fondamentaux », une modification de la place du concours, une mise au pas des ESPE.

**D'autres choix sont possibles ! Alors, exigeons toutes et tous ensemble une remise à plat ambitieuse de la formation !**

**Réduction du temps de formation et resserrement autour des fondamentaux**

**ESPE vidées de leurs formateur-rices**

**Étudiant-es en responsabilité de classe dès la L2**

**Mise sous tutelle des ESPE**

**Casse du statut de fonctionnaire et du concours**

**Précarisation de l'entrée dans le métier**

Assemblée générale  
dans votre ESPE

Mardi 4 décembre 2018

12h45 à 14h00

ESPE de La Roche sur Yon



F.S.U.  
Vendée

ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

Informations et  
débat ouvert  
à toutes et à tous !

# Décryptage du projet de réforme du gouvernement



Scandale n° 1 : Mettre en responsabilité de classe des étudiant-es  
dès la L2

Ces contrats de préprofessionnalisation consisteraient à mettre en responsabilité des étudiant-es pour des missions d'enseignement allant en L2 de « répétiteur » en l'absence de professeur-e à remplaçant-e en M1.

## Des adultes face aux élèves pour pas cher

Cela permettra en premier lieu de disposer d'un vivier de remplaçant-es à bas coût (environ 300 € pour un 1/3 temps) et ne fera que précariser un peu plus l'entrée dans le métier !

## Un échec aux études et au concours programmé

Avec 8h par semaine en classe, ce dispositif amputera les volumes de cours des étudiant-es, car il sera tout simplement impossible pour les universités de garantir une bonne articulation entre ce travail et les emplois du temps universitaires. Au delà des objectifs de sécurisation des parcours étudiants, de démocratisation de l'accès aux métiers de l'enseignement et d'augmentation du vivier de candidat-es au concours de recrutement, les pré-recrutements doivent permettre aux étudiant-es d'obtenir le diplôme requis et de réussir le concours. Or, les études montrant que le salariat étudiant amoindrit la réussite d'études (50% des étudiants travaillent, et pour la moitié de ces 50%, ce travail a un impact négatif sur leurs études – étude *Observatoire de la Vie étudiante*), ces étudiant-es auront plus de risque d'échouer aux études et au concours.

## Une formation professionnelle au rabais

Enfin, sans retour réfléchi sur les pratiques, sans instrumentation théorique pour analyser et comprendre (le lien entre « théorie et pratique »), ce dispositif réduira la formation professionnelle à un mimétisme de gestes professionnels en définitive trompeur et inefficace déniait le fait que les enseignant-es sont concepteur-trices de leur métier.

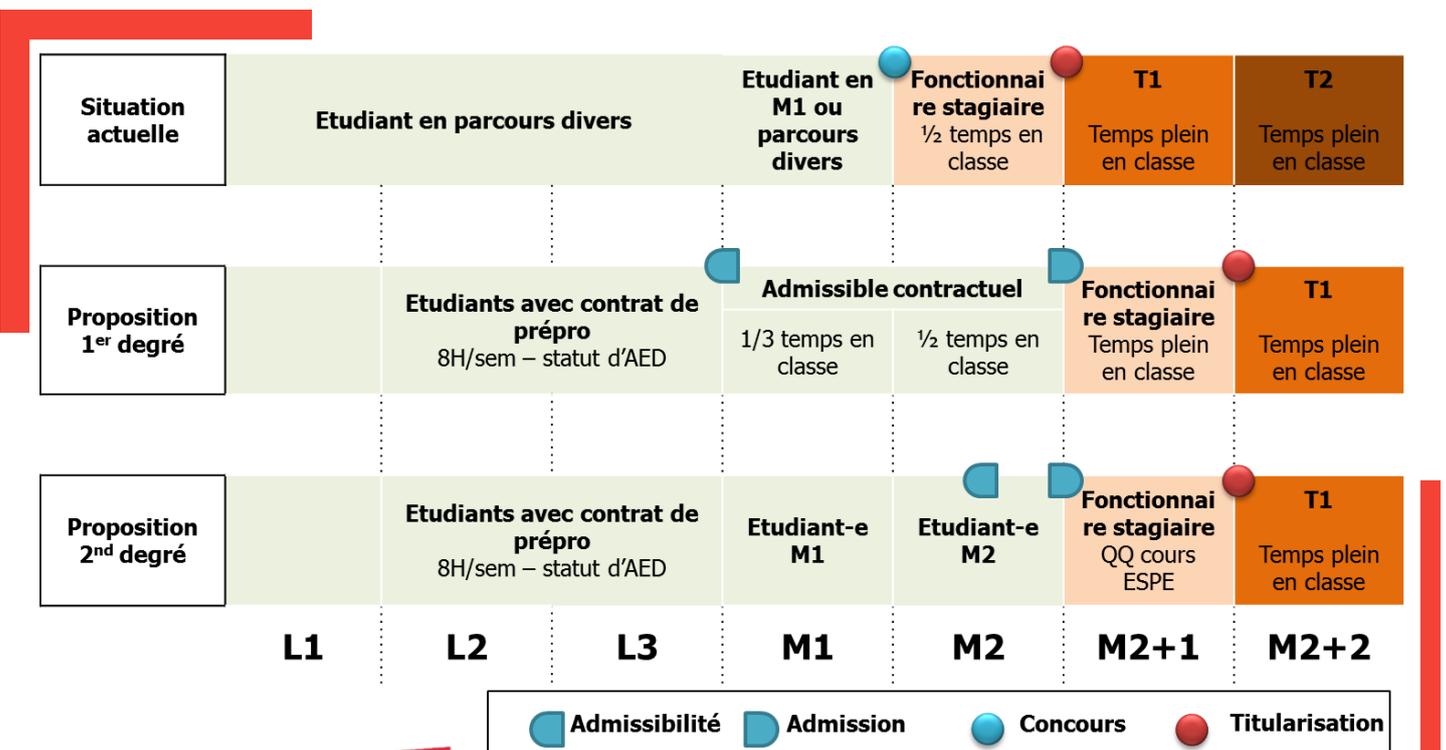


## Scandale n° 2 : Modifier la place du concours pour encore plus de précarité et d'insécurité

**Pour le 1er degré**, l'admissibilité en L3 et l'admission en M2 permettraient des économies substantielles puisque, pendant ces 2 années, les admissibles ne seraient plus stagiaires mais contractuel-les enseignant-es, faisant économiser 25000 postes de stagiaires ! Un tour de passe-passe faisant peser sur les étudiant-es le poids du financement d'une année d'étude supplémentaire, ainsi que celui de deux années d'incertitudes supplémentaires quant à la réussite du concours, hors statut protecteur de fonctionnaire stagiaire.. Qu'advierait-il ensuite pour eux en cas de non réussite aux épreuves d'admission? On peut imaginer là un beau vivier de contractuel-les !

**Pour le 2nd degré**, repousser le concours en fin de M2, soit après la formation, correspond en fait à ce que Darcos avait fait en son temps.

Ces projets signent le décrochage du 1er et 2nd degré quant à la place de l'admissibilité et de fait des formations. Mais, il y aura des points communs, puisque Blanquer utilisera tou-t'es les étudiant-es en master puis les stagiaires comme moyen d'enseignement !



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

## Scandale n°3 : Resserrer la formation initiale autour des fondamentaux

Choix serait fait de resserrer la formation autour des indispensables à la "prise de poste" (55% du volume horaire global). Une formation-survie donc, assurée par des formateur-rices "de terrain" formé-es sur le tas, qui nie la complexité du métier d'enseignant-e. Loin de répondre au manque de temps et de moyens que nécessite une formation initiale de qualité, le gouvernement affiche sa volonté de renforcer le contrôle qu'il a sur l'agir enseignant en les réduisant à de simples exécutant-es.

Scandale n°4 : Mettre sous tutelle les ESPE  
pour mieux les contrôler et les vider de leur essence

Le ministère entend mettre au pas les ESPE et prendre la main sur le pouvoir d'agir enseignant. Pour cela, il entend créer des cahiers des charges décidés unilatéralement par le rectorat, asseoir un peu plus sa main mise sur la nomination des directeur-rices d'ESPE et instaurer un pilotage des ESPE à coup d'évaluations et de contrats d'objectifs. Il projette aussi que les ESPE n'emploient plus de formateur-rices propres mais qu'il soit fait appel à des formateurs-trices « de terrain » choisi-es par le rectorat (PEMF, temps partagés, formateurs-trices académiques, enseignant-es chercheur-es) ponctuellement en fonction des besoins.

**Cette réforme de l'entrée dans le métier s'intègre donc à la perfection dans le projet gouvernemental de privatisation du fonctionnement de l'école comme des autres services publics, en enfonçant plusieurs coins dans le statut des enseignant-es et en appauvrissant leur formation pour mieux les mettre sous contrôle...**

**Ce dont Fillon rêvait déjà en 2005 !**

Face à ce désastre annoncé...

... Mobilisons-nous !



Dans votre ESPE

Mardi 4 décembre 2018

12h45 - 14h00

ESPE de La Roche s/ Yon

Assemblée générale ouverte à toutes et tous

Formateurs.trices, Etudiant.es, Agent.es...

<https://chn.ge/2zZlkPg>

Signez l'appel des 300 : Se former pour enseigner : un droit, une exigence,  
une nécessité !

